

# BAC Chapitre 10

## Étude de document – Corrigé

### SUJET : La gouvernance économique mondiale au XXI<sup>e</sup> siècle

Le concept de gouvernance mondiale est né il y a une vingtaine d'année. Il repose sur l'idée de mettre en place un nouveau système de régulation internationale dépassant l'action des seuls États pour régler efficacement et collectivement les problèmes mondiaux. Les institutions internationales en général, l'Organisation mondiale du commerce créée en 1995 en particulier, sont des acteurs de cette gouvernance. Dans le discours qu'il prononce à l'université d'Oxford le 8 mars 2012, Pascal Lamy, son directeur général, fait un certain nombre de propositions pour rendre cette gouvernance plus performante après avoir montré son importance et ses faiblesses.

Dans son discours, Pascal Lamy présente la nécessité actuelle d'une gouvernance mondiale : « Le monde est de plus en plus interconnecté et les échanges se multiplient ». L'explosion des communications et l'augmentation des flux de marchandises favorisent les liens entre toutes les régions du monde et intensifient le processus de mondialisation. Le Président de l'OMC ajoute que « les défis révèlent une dimension vraiment mondiale ». Le développement durable et de la question environnementale appellent des décisions à l'échelle de la planète.

Il constate qu'actuellement cette gouvernance indispensable est inefficace car « elle résulte de l'action des États souverains » qui privilégient « les problèmes nationaux » aux dépens des « négociations » avec les autres États pour régler collectivement les problèmes mondiaux ». L'échelle étatique ne permet pas de gérer des questions transnationales.

Pascal Lamy fait des propositions pour une gouvernance efficace. Il redonne un rôle important aux organisations existantes en articulant leurs actions par ce qu'il nomme « le triangle de cohérence ». Il évoque tout d'abord le « G20 », le groupe de discussion et de coopération rassemblant les 19 pays les plus riches et l'Union européenne, créée en 1999, réunit une fois par an les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des États membres, les chefs d'État et de gouvernement. Il lui attribue un rôle politique : celui de fixer « les orientations générales ». Il s'agit ensuite des Nations Unies « qui fournissent un cadre de légitimité globale ». En effet l'ONU regroupe, à quelques exceptions près, tous les États de la Terre. En s'appuyant sur ses institutions, elle est en capacité d'obliger les différents acteurs de la mondialisation « de rendre compte de leur action ».

Le dernier côté du « triangle de cohérence » est constitué des organisations internationales spécialisées. Il évoque la Banque mondiale qui accorde des prêts à long terme pour développer des infrastructures, le Fond monétaire international qui assure la stabilité du système monétaire et l'Organisation mondiale du commerce qui s'occupe des règles régissant le commerce international entre les pays pour étendre le libre-échange. Ces organisations fournissent « les savoir-faire et les attributions spécialisés, qu'il s'agisse de règles, de politiques ou de programmes ». Pascal Lamy ajoute qu'un « dispositif institutionnel » est nécessaire sans donner de précision.

Pour une gouvernance mondiale efficace, Le Président de l'OMC propose de prendre pour modèle le fonctionnement de l'Union Européenne dans « le domaine de l'élaboration des règles ». Les règlements et les directives proposées et votées par des institutions supranationales s'appliquent à tous les États. Pour que ce principe de supranationalité fonctionne, Pascal Lamy propose de multiplier les organisations régionales pour « une

familiarisation progressive au principe de supranationalité comme étape intermédiaire entre gouvernance nationale et gouvernance mondiale ». Il choisit trois exemples d'organisations extra-européennes existantes. Le premier est celui de l'Amérique centrale, avec, sans doute le Système d'intégration centraméricain ou SICA qui est une organisation politique, économique et culturelle des pays d'Amérique centrale. On peut voir dans le choix du Président de l'OMC de ne pas retenir les deux principales organisations régionales d'Amérique, l'ALENA au Nord et le MERCOSUR au Sud, celui de donner une place aux États moins influents du Sud. Il évoque ensuite l'Afrique de l'Est où existe la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) qui regroupe six pays de l'Afrique de l'est la Communauté d'Afrique de l'Est et a établi un marché commun. Il termine avec l'ASEAN, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est qui est une organisation politique, économique et culturelle regroupant dix pays d'Asie du Sud-Est. Sans doute, le Président de l'OMC espère-t-il que ces organisations régionales diffusent à travers le monde « un objectif commun et des valeurs » qu'il juge être la condition à « l'établissement d'un système de gouvernance efficace ».

Prenant acte des insuffisances et de la nécessité de la gouvernance mondiale, Pascal Lamy dans son discours fait des propositions qui s'appuient largement sur les organisations internationales existantes. Il suggère de mieux les coordonner et de s'inspirer des modalités de prises de décisions de l'Union européenne. Il prévoit une étape, l'extension des processus d'intégration régionale. La crise actuelle du modèle européen qui s'est manifestée par le Brexit interroge sur la pertinence de ce modèle pour établir une gouvernance économique mondiale efficace.